



Communiqué de presse

vendredi 18 novembre 2016

**Démonstration combinée des trois solutions de lutte anti-drones
sélectionnées par le SGDSN et l'ANR.**

Le SGDSN, avec le support de l'ANR, organise une démonstration combinée et dynamique de trois systèmes anti-drones de petite dimension, qui aura lieu le vendredi 18 novembre sur la base aérienne 107 « Sous-Lieutenant René Dorme » de Villacoublay.

En avril 2015, face au développement de l'usage des drones pour des applications civiles et suite aux survols de sites sensibles sur le territoire national, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), pour le compte du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) et dans le cadre des actions de la filière des industries de sécurité, a sélectionné et financé le développement de trois démonstrateurs permettant la détection, l'identification et la neutralisation de drones aériens de faibles dimensions.

Les trois projets sélectionnés, ANGELAS, BOREADES et SPID, ont débouché au bout des 18 mois de travaux prévus sur des systèmes intégrés de lutte anti-drones qui ont été testés en environnements opérationnels.

Cette démonstration combinée et dynamique mettant en œuvre des drones plastrons constituera une étape importante dans le développement d'une réponse capacitaire face aux survols illégaux de ces engins.

Sélectionnés parmi les 24 candidats ayant répondu à l'appel à projets ANR, les trois démonstrateurs visent à développer une réponse technique globale afin de pouvoir, à la fois, détecter, localiser et identifier les drones aériens de dimensions réduites et, d'autre part, de pouvoir les neutraliser si cela s'avère nécessaire. Ces réponses s'appuient sur des technologies innovantes développées par des consortiums constitués d'industriels, dont des PME, ainsi que des laboratoires de recherche publics.

Les projets ont démarré en juin 2015 et ont abouti, après 12 à 18 mois de travaux, conformément au calendrier prévu, à des démonstrateurs qui ont fait l'objet, pour chacun d'entre eux, d'essais en environnement opérationnel. Un comité de suivi associant des représentants de l'Etat ainsi que des opérateurs d'importance vitale (OIV) a contribué à orienter ces travaux.

L'objectif de la démonstration combinée du 18 novembre est de mettre en situation dynamique les trois systèmes face à des scénarii réalistes pour l'ensemble des fonctions développées, de la détection à la neutralisation et au moyen d'interfaces homme-machine évoluées. Des drones plastrons de petites dimensions et représentatifs des menaces à prendre en compte seront mis en œuvre par la SNCF à cette occasion.

Ouverte aux décideurs étatiques, à certains opérateurs privés et aux partenaires internationaux avec lesquels la France collabore dans la lutte contre les drones malveillants, cette démonstration combinée constitue une étape importante dans le développement d'une réponse capacitaire face aux



survol illégaux de ces engins. Ayant contribué à positionner l'industrie française à l'état de l'art mondial, les travaux de recherche et de développement pourront être dorénavant poursuivis afin d'adapter ces systèmes aux besoins des utilisateurs en France et à l'étranger.

Cette démarche capacitaire s'inscrit dans une approche plus globale visant à mieux encadrer les activités de drones en France, notamment avec la loi n°2016-1428 du 24 octobre 2016 relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils.

La démonstration combinée des trois solutions de lutte anti-drone sélectionnées dans le cadre de l'appel flash est organisée par le SGDSN avec le support de l'ANR et le concours de la base aérienne 107 « Sous-Lieutenant René Dorme » de Villacoublay.

A propos des trois démonstrateurs :

- Le projet ANGELAS (Analyse Globale et Evaluation des technologies et méthodes pour la Lutte Anti UAS), coordonné par l'ONERA, propose une détection de drones aériens par corrélation multicapteurs, leur identification à plusieurs kilomètres autour d'installations sensibles et leur neutralisation par des technologies de brouillage et de laser.
- Le projet BOREADES, coordonné par la société CS, vise cinq objectifs : la détection radar et optronique panoramique jour-nuit, l'identification optronique, la neutralisation de la télécommande, la neutralisation du géopositionnement et la localisation du télépilote. BOREADES existe en plusieurs versions fixes ou déployables destinées aux besoins civils ou militaires pour la protection des sites sensibles ou la protection événementielle.
- Le projet SPID (Système de Protection Intégré anti Drones), coordonné par la société ROBOOST/BYBLOS Group, a développé des solutions de détection et de neutralisation de drones au moyen d'un système multi-senseurs, modulaire, autonome, déployable et également mobile pour couvrir tous les besoins de protection de sites ou d'événements y compris urbains.

A propos du SGDSN : Placé sous l'autorité du Premier ministre, le SGDSN joue un rôle essentiel dans l'instruction et le suivi des décisions de l'exécutif intéressant la défense et la sécurité nationale. Il assure le secrétariat des conseils de défense et de sécurité nationale que préside le chef de l'Etat. Il coordonne l'action des ministères dans le domaine de la sécurité et de la défense. Il exerce en propre et par délégation du premier ministre de nombreuses fonctions ministérielles. A ce titre, lui sont rattachés divers organismes : l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), le centre de transmission gouvernemental (CTG), l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ).

Ainsi, le SGDSN est également un opérateur de sécurité. www.sgdsn.gouv.fr

A propos de l'ANR : L'ANR finance la recherche sur projets. Sur un mode d'évaluation compétitive par les pairs qui respecte les standards internationaux, elle fournit à la communauté scientifique des instruments de financement diversifiés. Depuis 2005, plus de 14 500 projets ont été financés. Le financement sur projets favorise la créativité, le décroisement, les émergences et les partenariats, notamment entre secteurs public et privé. De par son activité, l'ANR contribue également à renforcer la compétitivité et l'influence de la recherche française en Europe et à l'international. Depuis 2010, elle



est aussi le principal opérateur des Investissements d'Avenir dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans ce cadre, elle assure sélection, financement et suivi des projets relatifs aux centres d'excellence, à la santé, aux biotechnologies et au champ de la valorisation de la recherche. www.agence-nationale-recherche.fr

A propos du CoFIS : Le Comité de la filière industrielle de sécurité a été mis en place par le Premier ministre en octobre 2013. Il a pour ambition de développer les moyens nécessaires pour faire face aux menaces et risques susceptibles de porter atteinte à la vie de la nation et de soutenir l'activité des industries françaises de sécurité au travers d'un dialogue public-privé rénové (www.cofis.fr).

Contact presse

Armelle CEGLEC

SGDSN - Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 51, boulevard de la Tour-Maubourg 75700 Paris - 07 SP. 01 71 75 80 13